

## **Informations de la Municipalité Conseil Municipal du 30 juin 2017**

Musée de la Mine : le cahier des charges élaboré dans le cadre du recrutement d'un "programmiste" est disponible au musée. Il s'agit de franchir une étape supplémentaire dans la rénovation de celui-ci.

La Communauté de Communes et la Commune ont lancé une opération d'aide à l'installation des nouveaux artisans et commerçants. Pour tout renseignement il convient de s'adresser à la Communauté de Communes. Des formulaires de demande sont également disponibles en mairie.

Le relevé des compteurs d'eau se fera plus tôt en 2017, la facture d'eau sera donc moins importante en 2017 mais régularisée sur 2018.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 :

- un ramassage au porte à porte sera mis en place pour le papier, carton et plastique. A cet effet, des sacs spécifiques seront fournis aux habitants,
- la déchèterie mobile sera mise en place à Champagny, vers la Gestamp, et sera ouverte 2 jours par semaine dont le samedi.

Une chambre froide a été installée à la Salle des Fêtes ainsi qu'un ascenseur à l'école du Centre.

La 2<sup>ème</sup> tranche d'entretien de l'église est terminée.

Ecoles :

Aucune fermeture de classe n'est prévue pour le RPI.

***Effectifs à la rentrée :***

Ecole du Centre = 152 élèves

Maternelle du Centre = 100 élèves

Ecoles du RPI = 60 élèves.

***Rythmes scolaires :***

Rien ne change à la rentrée 2017, le délai est trop court pour une modification. Une réflexion sera engagée dès la rentrée pour statuer sur l'année 2018/2019.

Les employés communaux sont vivement remerciés pour leur aide pendant la Fête de la musique.

